

DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

Valour maximala à na nas

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTF (3624)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 02/09/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-4346 Rapport autorisé le : 09-SEPT.-2022 16:14 SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104 78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-22201 / BTF prélevé le 31-AOÛT -2022 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		05/09/2022	-		35	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	02/09/2022	*	\sqcup	47.2	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	02/09/2022	*		18.17	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	06/09/2022	*		12.73	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	06/09/2022	*		127,30	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	06/09/2022	*		0.98	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	06/09/2022	*		9.80	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	06/09/2022			13.0	-		
Sélénium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	08/09/2022	*		6.0	mg/kg MS		
Mercure	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17852	07/09/2022	*		1.1	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		6795	mg/kg MS		
Bore	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		5.10	% sur brute		
Cadmium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		2.3	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		7.9	mg/kg MS		
Chrome	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		48.0	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre .	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		742	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		92893	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		0.08	% sur brute	(6)	
Arsenic	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	08/09/2022	*		4.7	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		0.58	% sur brute		
Manganèse	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		206	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		11.8	mg/kg MS		
Sodium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		441	mg/kg MS		
Nickel	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		30.7	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN ISO 54321, NF EN	07/09/2022	*		126	mg/kg MS	800	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

^{*} Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.



DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pa dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	ISO 11885							
Soufre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		27100	mg/kg MS		
Zinc	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	07/09/2022	*		1682	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	07/09/2022			2502	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	0.015	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	0.016	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	02/09/2022		r	0.096	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	0,68	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	0.44	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	02/09/2022	*	r	0.28	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	05/09/2022	*	r	4.73	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	02/09/2022	*	r	0.159	% MB		
рH	NF EN ISO 10390	02/09/2022	*	r	8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	02/09/2022			19.9	°C		
Refus	NF EN 16179	05/09/2022	*		<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	05/09/2022	*		0.0	g	9	

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats:
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés.
Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende : BO: BOUE

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 2 sur 3



DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

> Laure MENJOU Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n°: 35 Siccité (moyenne des analyses quotidiennes): 47.2°/

□ Boue Seine Aval ÷

Boue Réglementaire

a Boue Non-Conforme FNC n°

Date: 13/09/22

Visa Laboratoire

Delphine LEGRAND Responsable adjointe Laboratoire SIAAP Seine Aval 01 30 86 53 77 / 06 63 39 88 01 delphine.legrand@siaap.fr

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 3 sur 3



DLE

Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande: BACTERIO BTF (3618)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 29/08/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2022-4166

Rapport autorisé le : 02-SEPT.-2022 08:18

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104 78603

MAISONS LAFFITTE

Analyses des échantillons :

BO22-32693 / BTF prélevé le 29-AOÛT -2022 07:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité	
Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP MOP 00058	29/08/2022		Absence	UFC/gMS	
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	29/08/2022	*	<5,60E+00	NPP/gMS	
Semaine prélèvement		29/08/2022		35	-	

Observations liées aux résultats :

Matière sèche : 44,4% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-4125)

Résultats:

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende : BO: BOUE

> Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine nº: 35 Microbiologie:

On Coliformes thermotolérants : Escherichia Coli: 15,6 /g MS

Abs/gms VISA Laboratoire

13/09/22

Delphine LEGRAND Responsable adjointe Laboratoire SIAAP Seine Aval 01 30 36 53 77 / 06 63 39 88 01

delphine.legrand@siaap.fr

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet. Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil,

celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1

^{*} Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque. Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.